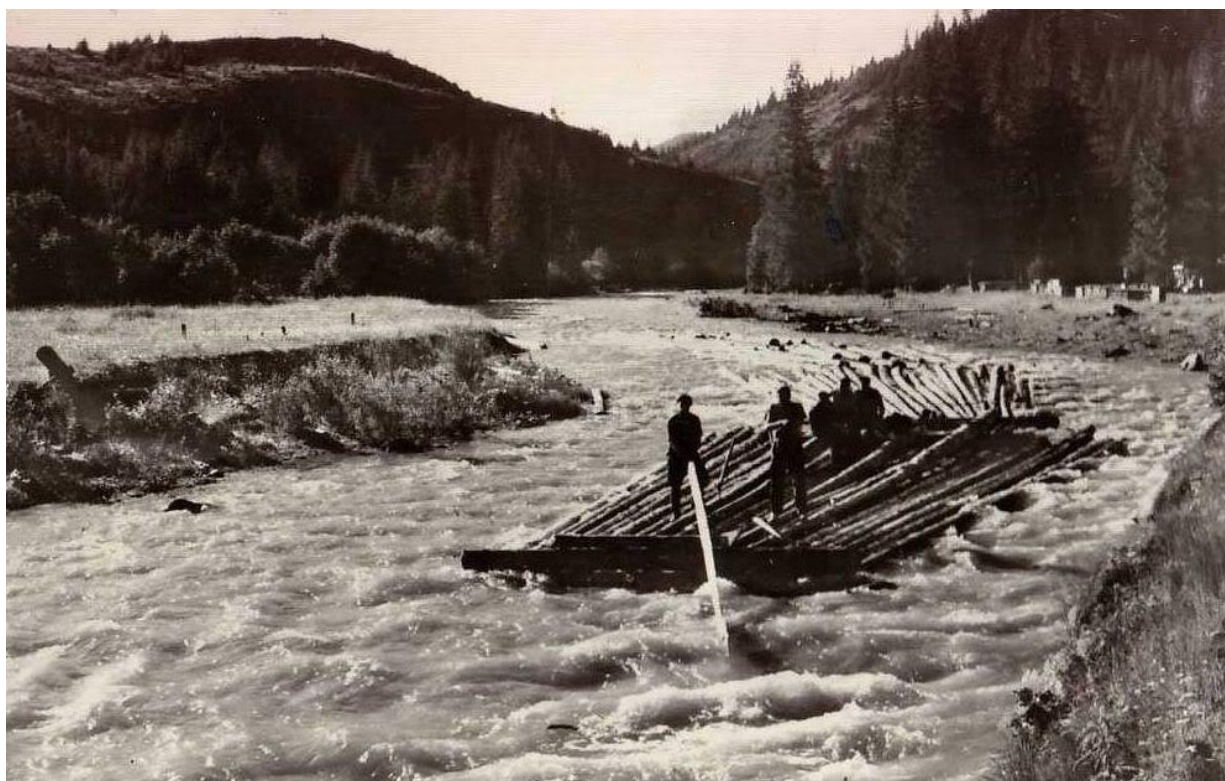


FLOTTAGE

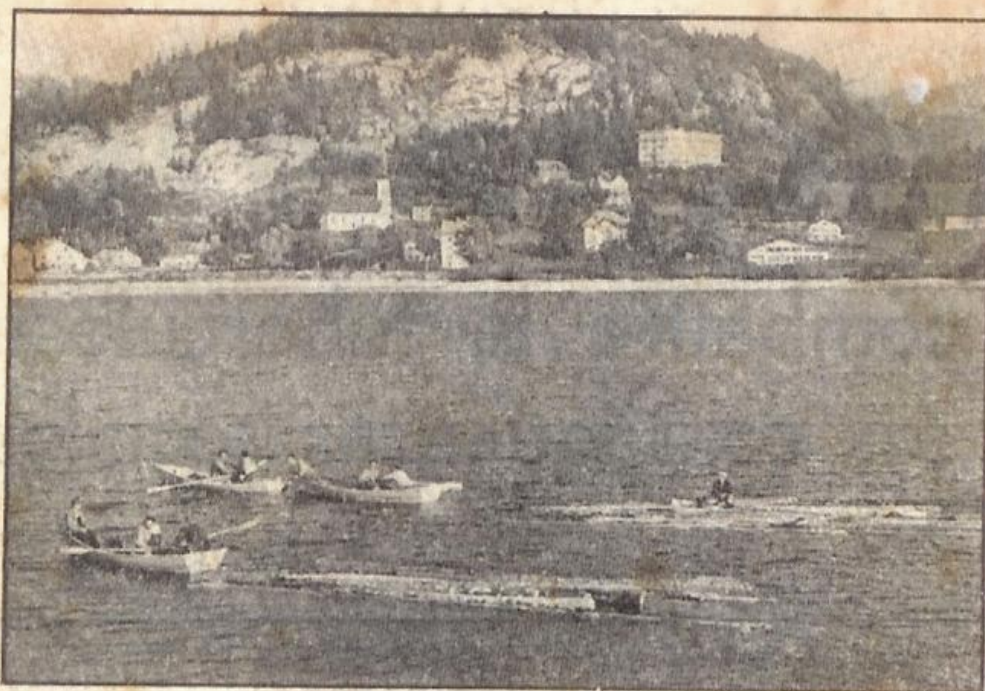
Au temps des Prémontrés déjà le flottage sur le lac de Joux avait pris quelque importance (1513) Berne continua à percevoir la redevance établie. le demanuis de 1549 en témoigne (tome III) à raison d'une oblole par pune. Elle exerçait encore le même droit en l'an 1600 (IV 684b, 685a). L'Orbe elle-même en dépit de ses méandres et ses gués alternant avec des "gouilles" (gollijé en patois) servait à charrier marin et billon au temps des hautes eaux. Le chapitre intitulé "le travail du bois" p:16/17 a exposé l'essentiel à ce sujet.

gollijé



Flottage de radeaux de bois sur quelque rivière des Alpes. Il est évident que le flottage des bois sur l'Orbe ne pouvait se faire qu'avec des troncs séparés et non en radeau. Le flottage sur le lac de Joux des bois du Revers fut plus fréquent.

Le bois flotte bien sur le lac de Joux



Depuis quelques jours, on peut voir un spectacle assez inhabituel sur le lac de Joux : le flottage de bois. En effet, l'équipe des bûcherons de la commune du Lieu exploite actuellement du bois sur la côte rocheuse qui domine la rive gauche du lac de Joux. Au lieu d'être transportées avec des chars, les plantes abattues sont conduites au bord du lac. Là, les fûts sont assemblés pour former des radeaux d'une quinzaine de stères environ. Ces radeaux sont tirés jusqu'au Pont où le bois est débité puis chargé sur des wagons à destination des râperies. (Photos FAL)

Vendredi 19. 11

1949



Nos bois n'eurent guère de valeur marchande à l'origine. A noter toutefois que de bonne heure des essais d'exportation furent tentés. Ils devaient être acheminés sur Vaulion par Pétrafélix, ces billons flottés sur le lac de Joux jusqu'à l'Abbaye et qu'un document de 1513 signale. L'abbé de Joux exigeait un droit de péage d'une obole par "pune" soit billion. Berne continuait à encaisser cette redevance en 1549. On ignore à quel moment elle y renonça.

Pour ne pas y revenir, rappelons que, non seulement le lac de Joux, mais aussi l'Orbe furent jadis le théâtre d'un flottage de quelque importance. Les comptes de la commune du Chenit montrent qu'en 1725, lors de la reconstruction de l'église du Sentier, des bois de charpente se virent

transportés par eau sur l'Orbe et son canal jusqu'aux importantes scieries dites la Raisse Armand.

Les pièces d'un procès entre l'Abbaye et certains propriétaires de fonds du Chenit en 1775, donnent des détails complémentaires sur l'opération du flottage. Les terrains avoisinant la rivière, au Bas-de-la Combe, se voyaient transformés en vastes "amattonnoirs". Les billons y attendaient la crue des eaux, encombrant les lieux plus ou moins longtemps. La disparition radicale du flottage, si casuel sur l'Orbe, doit s'expliquer par l'aménagement de routes dignes de ce nom.